



CSE France 3

Réseau régional : reprise à pas comptés

Ce CSE extraordinaire avait pour point essentiel d'exposer la suite du PRA, le plan de reprise d'activité tant attendu par bon nombre de salariés et de téléspectateurs soucieux d'une information de proximité enfin déconfinée. Voir [le liminaire](#) lu en CSE par les élus SNJ.

Ce PRA à géométrie variable est valable jusqu'au 28 juin et il devrait prendre fin avec les soirées électorales.

La direction du réseau a bon espoir d'enchaîner ce PRA avec un plan de normalisation de l'activité envisagé pour la période du 29 juin jusqu'à la rentrée.

Pour ce PRA qui entre en vigueur lundi 15 juin, la direction a établi un modèle unique sur lequel chaque direction régionale s'est calquée avec plus ou moins d'audace.

Ce déconfinement se poursuit à pas comptés avec une centaine de salariés de plus en moyenne par emprise, mais des questions subsistent comme pour les salariés vulnérables ou le télétravail. Des questions aussi avec plusieurs éditions locales toujours privées d'antenne !

Cette consultation très formelle des élus du CSE s'est bornée à une brève description des évolutions d'effectifs où la direction évoque une reprise normale fin juin à condition que l'épidémie ne reprenne pas, balayant ainsi d'un revers de manche les remarques et les critiques formulées par les élus.

Laurence Mayerfeld a beau rappeler que les DR ont l'autonomie pour édicter les PRA, chacun dans sa région, il n'empêche que depuis le début de la crise les plans se succèdent dans l'improvisation sans anticipation des événements.

Fonctionnement du CSE

Pour pourvoir au remplacement de membres de commissions démissionnaires sont désignés :

- Jean-Manuel Bertrand (SNJ), pour la commission économie et structure ;
- Thierry Pujo (CGT) et Laurence Romet (FO), pour la commission emploi et formation ;
- Elisabeth Braconnier (CGT), pour la commission antennes et info.

Vote des élus pour le départ de Philippe Bard dans le cadre de l'accord de RCC : 9 voix pour, 16 abstentions. Les élus et la direction ont salué le départ de l'entreprise de notre élu titulaire SNJ dans le cadre de l'accord de rupture conventionnelle collective.

Le SNJ salue le journaliste, le syndicaliste et l'ami, pour son engagement syndical et son regard toujours avisé sur l'entreprise, la profession et les évolutions de la société dont il a été le témoin durant sa carrière professionnelle.

Prochains CSE les 24 juin et 8 juillet, prochaine CSSCT le 17 juin, toujours en visioconférence.

Vos élus et RS SNJ : Jean-Manuel Bertrand, François Ollier, Thierry Will et Gilles Bernard.